



GAL

Un film de
Miguel Courtois

Au cinéma le 7 mai

dossier d'accompagnement pédagogique

Espagnol

Collège, Lycée

Réalisé par : **Catherine Martinez**, professeur d'Espagnol

Proposé par le site : **Zerodeconduite.net**

En association avec : **Europacorp Distribution**

Introduction

Le film **GAL**, de Miguel Courtois aborde un thème douloureux de l'histoire récente de l'Espagne : les actions menées entre 1983 et 1987, par le Groupe Antiterroriste de Libération (GAL) contre un autre groupe terroriste, l'ETA, responsable de centaines d'attentats mortels en Espagne, après la mort de Franco ; le GAL commet à son tour des dizaines d'assassinats et une cinquantaine de blessés dans l'entourage de l'ETA, dans le sud de la France, parmi lesquelles plusieurs bavures.

Le film est basé sur des éléments historiques indéniables. Au-delà du climat politique qui domine sans conteste le film, et qui est d'approche difficile dans un contexte scolaire, le réalisateur donne une structure, une approche et un rythme dignes des films d'espionnage ou de drame policier.

Les deux journalistes héros du film, Manuel Mallo, interprété magnifiquement par l'acteur franco-espagnol José Garcia, et Marta Castillo (Natalia Verbeke) mènent une véritable enquête au sein du GAL et du gouvernement espagnol pour identifier les réseaux terroristes et leurs liens avec les autorités officielles. Ils sont confrontés à la violence réelle des membres du GAL, de l'ETA et même de certains membres du gouvernement qui leur contestent un droit de regard sur un sujet polémique : pour lutter contre les actions terroristes et meurtrières de l'ETA, le gouvernement espagnol présidé par Felipe Gonzalez a-t-il, au mieux, fermé les yeux sur des actions meurtrières de la part de membres du GAL ?

Le réalisateur, Miguel Courtois (déjà auteur du film *El Lobo*, 2006, également consacré à l'ETA) construit un film à suspens où les personnages réels n'apparaissent pas sous leurs vrais noms, même si l'on peut reconnaître certains participants de ce processus.

Synopsis du film

Dans les années 80, deux journalistes espagnols, Manuel Mallo (José Garcia) et Marta Castillo (Natalia Verbeke), qui travaillent pour le journal *Diario 16*, mènent une enquête sur les actions menées par le GAL (Groupe Antiterroriste de Libération), contre l'ETA.

Grâce à un contact avec un ex-membre du GAL, ils essaient de révéler qui sont les membres impliqués dans les actions du GAL ; très vite ils se rendent compte qu'il existe des liens entre certains responsables de ce groupe et des membres du gouvernement espagnol qui soutiennent, protègent ou couvrent les actions menées par ce groupe.

Mode d'emploi du dossier

Il semble difficile d'utiliser le contexte culturel et politique de ce film au **Collège**, car il est particulièrement compliqué et peu accessible à des élèves de 13/15 ans.

Cependant, nous avons sélectionné quelques extraits qui peuvent, nous semble-t-il, être utilisés pour leur intérêt linguistique (dialogue simple et parfaitement compréhensible par des élèves). D'autres scènes peuvent être étudiées : elles concernent la recherche d'indices par les deux journalistes.

Par ailleurs, l'aspect politique, voire éthique, peut quant à lui être abordé avec des élèves de **Lycée**, en particulier de **Premières** et de **Terminales**. Rappelons d'ailleurs que le programme officiel d'Espagnol en Classe de Première inclut le thème du Terrorisme d'ETA (cf. BO).

I. Découpage du récit

- Première séquence

Entrevue entre le journaliste Manuel et un colonel officiel sur le rôle du GAL où apparaît déjà la dualité du positionnement officiel : face au terrorisme meurtrier de l'ETA, le colonel semble « plus compréhensif » avec les actions menées par le GAL.

- 2e séquence

Trajet Pays Basque Espagnol / Sud de la France. Ariza et Molina, deux hommes du GAL, passent la frontière et parviennent à un village sur le territoire français ; ils mettent une bombe sous la voiture d'un espagnol résidant en France, Juan Pedro Pérez Urrutia. La bombe explose et les deux espagnols s'en vont.

- 3e séquence

Marta, Manuel sur leur lieu de travail : *Diario 16*. Entretien téléphonique avec «Toni », ex-membre du GAL qui veut dénoncer ses ex-complices impliqués dans l'attentat contre Juan Pedro Pérez Urrutia, à St Jean de Luz. RV est pris sur la digue de Socoa, au Pays Basque français. Présentation des deux personnages principaux du film : Marta et Manuel, les deux journalistes, Toni, indic' ex-membre du GAL explique ses objectifs.

- 4e séquence

Sur la digue de Socoa, Pays Basque français. Manuel et Marta rencontrent Toni qui leur indique la cachette d'une mallette contenant des preuves impliquant le GAL.

- 5e séquence

Recherche dans un bois de la mallette contenant les preuves.

- 6e séquence

Manuel et Marta, dans un hôtel, organisent le dossier avec les preuves découvertes dans la mallette sur l'attentat commis le 8 mars 1985. Informations sur un attentat commis par l'ETA à Barcelone (une vingtaine de morts) est annoncée à la télévision.

- 7e séquence

Manuel et Marta sont reçus par un juge français, Lachambre, auprès de qui ils sollicitent la possibilité de rencontrer Frazao, emprisonné par la police française. Ils confient au juge les photos de Molina et de Ariza pour qu'il interroge Frazao sur leurs relations.

- 8e séquence

Les deux journalistes sortent du tribunal, en France, devant lequel des militants de l'ETA manifestent. Ils prennent quelques photos et se dirigent dans un bar où un attentat s'est produit quelques mois auparavant. Evocation de cet attentat et des morts (8 morts et 2 blessés). Altercation avec deux militants de l'ETA qui les menacent et détruisent leur appareil photo.

- 9e séquence

Rencontre avec Peinado, chef supérieur de la police de Bilbao, qui vient assister au procès de Frazao. Altercation.

- 10e séquence

Procès, en France (et donc en français), de Frazao, à Pau, qui reconnaît le sous-commissaire Manuel Ariza et l'inspecteur Marcel Molina, les deux hommes qui l'ont recruté pour commettre pour le GAL l'attentat au bar du marché.

- 11e séquence

Marta et Manuel s'entretiennent avec Ariza qui vient de gagner un million de pesetas au Casino. Réaction violente de Ariza, qui évoque la séquestration en 1983 de Reixa, vieil homme, flash-back.

- 12e séquence

Flash-back. Ariza téléphone à la gendarmerie de Bayonne pour les prévenir qu'un attentat aura lieu le lendemain, commis par le GAL. Evocation de plusieurs attentats perpétrés par le GAL.

- 13e séquence

Retour au présent, au casino. Marta et Manuel font pression sur Ariza en parlant des poursuites mises en place par la justice française. Ariza dit qu'il ne parlera que devant la caméra.

- 14e séquence

La scène se déroule au journal *Diario 16*, entre le patron du journal, Alberto, le directeur Pablo, et Marta et Manuel, les deux journalistes. Le patron subit des pressions et somme les deux journalistes d'en finir avec leur investigation. Le directeur soutient les deux journalistes. Ils campent sur leurs positions.

- 15e séquence

Devant el Hospital Clinico San Carlos (Madrid), le chef du gouvernement espagnol, Felipe Gonzalez, venu rencontrer des victimes de l'attentat de Madrid, sort. Il est interrogé par des journalistes au sujet des affirmations contre Ariza et le GAL. Il refuse d'entrer dans la polémique contre le GAL.

- 16e séquence

Convocation de Manuel et de Marta par un juge espagnol sur les accusations contre Ariza et Molina. Ils témoignent quant aux preuves dont ils disposent (celles trouvées dans la mallette).

- 17e séquence

Entretien d'Ariza et de Marta dans un bar à Pau. Réaction violente de Ariza. Il menace Marta, celle-ci refuse catégoriquement de sortir du bar.

- 18e séquence

Convocation de Ariza par le juge Serna. Il lui lit les chefs d'accusation (198 questions). Ariza refuse de répondre à toutes les questions. Le juge Serna inculpe Ariza comme organisateur présumé du GAL et ordonne son emprisonnement.

- 19e séquence

Entretien téléphonique entre Manuel et Toni, ex-membre du GAL. Toni se dit en danger et demande une aide financière (2 millions de pesetas) de la part du journal. Il se trouve dans l'hôtel EuroBuilfing

- 20e séquence

Manuel et Marta partent à sa rencontre à l'hôtel mais arrivent trop tard. Toni vient d'être assassiné par des membres du GAL.

- 21e séquence

Soledad, la compagne d'Ariza, s'entretient avec Marta et Manuel. Elle veut témoigner auprès des journalistes de la culpabilité d'Ariza. Elle affirme qu'Ariza les menace, elle et sa fille. Flash-back sur Ariza et Molina, leur relation, leur situation financière, évocation de la préparation de l'attentat. Retour à l'entretien avec les journalistes. Elle explique qu'elle a rompu toute relation avec Ariza.

- 22e séquence

Dialogue entre Manuel, Marta et Gracia, petite amie de Molina, qui finalement est prête à se confier. Elle subit des pressions pour témoigner et démentir les accusations de Soledad.

- 23e séquence

Conférence de presse. Sont présents le Président du gouvernement ainsi que Manuel et Marta, journalistes parmi tant d'autres. Manuel demande au Président du gouvernement s'il continue d'affirmer son soutien à Ariza et Molina. Finalement, le Chef du Gouvernement affirme que son gouvernement n'a rien à voir avec le GAL.

- 24e séquence

De nouveau dans les locaux de Diario 16 : le patron, Alberto, demande au directeur de renvoyer les deux journalistes, Marta et Manuel. Pablo, le directeur, refuse et présente sa démission. Marta et Manuel font de même.

- 25e séquence

Sept ans après, Ariza, en prison, reçoit la visite de Manuel. Celui-ci propose à Ariza de raconter tout ce qu'il sait puisqu'il purge une peine pendant que d'autres membres du GAL ne sont pas inquiétés. Ariza accepte enfin.

- 27e séquence

Dans une librairie à Madrid, Marta est en séance de dédicace du livre qu'elle a publié. Manuel vient la voir et lui demande de reprendre momentanément son activité de journaliste pour en terminer avec le dossier du GAL.

- 28e séquence

Le dossier des deux journalistes sur le GAL peut enfin se terminer grâce au témoignage de Ariza qui raconte son rôle au sein du GAL.

II. Les scènes-clés

Scène 1 – Dialogue entre le journaliste Manuel, et le colonel Ricardo



Cette scène qui introduit le film permet d'opposer clairement deux points de vue à travers deux personnages :

- Le colonel de l'armée (en uniforme), tout en niant une relation entre le GAL et les Corps Officiels (Garde civile, Police, Services secrets...), justifie d'une certaine manière leurs actions qui viennent en représailles d'attentats commis par l'ETA.
- Le journaliste Manuel, qui interroge le colonel, explique la position du journal, ses convictions et ses valeurs morales.

MANUEL :	Eh, Coronel, ¿qué opinión tiene de los GAL?
RICARDO :	Opino que esos grupos han centrado sus ataques contra ETA, una organización terrorista que en los últimos veinte años ha asesinado a más de ochocientos personas en España. Supongo que alguien, cansado de tanto sufrimiento, ha decidido aplicarles su propia medicina.
MANUEL :	Pero una gran parte de sus víctimas han sido ciudadanos anónimos asesinados por confusiones o disparos indiscriminados...
RICARDO :	Eso demuestra que los Cuerpos y las Fuerzas de Seguridad del Estado no hemos tenido nada que ver con esos atentados.
MANUEL :	¿Se refiere usted a la Guardia Civil, la Policía, los Servicios Secretos...?
RICARDO :	Nosotros lo hubiéramos hecho bien, pero no lo hicimos, a pesar de haber sido los más castigados por el terrorismo.
MANUEL :	Sin embargo, los mercenarios detenidos como miembros de los GAL han declarado que trabajaban para el estado español.
RICARDO :	Más bien pienso que, a su manera y por libre, defienden nuestra patria y a nuestros ciudadanos.
MANUEL :	¿Y no le parece que convertir a los verdugos en víctimas les beneficia?
RICARDO :	Ustedes, con sus artículos y sus teorías, ustedes les convierten en víctimas.
MANUEL :	Le aseguro que nuestro único propósito es informar a la opinión pública.
RICARDO :	¿Hemos terminado?
MANUEL :	Una última pregunta, coronel. ¿Es usted uno de los jefes de los GAL?
RICARDO :	Mira hijo, si de verdad estás convencido de ello, publícalo. Primero, pide a Dios que sea cierto. No sabes la suerte que tienes de que no sea verdad. Porque si lo fuera y tú lo hubieras descubierto, tu vida no valdría dos pesetas...

Scène 1 - Exploitation pédagogique :

Avec une classe de Première ou de Terminale, il semble possible de faire travailler les élèves sur une compréhension globale : les deux interlocuteurs s'expriment clairement, dans une langue simple et à un rythme accessible pour les élèves. Les questions et réponses sont ciblées et directes.

Objectifs linguistiques :

- **vocabulaire** abordant le thème spécifique du terrorisme : *centrar sus ataques ; una organización terrorista ; ha asesinado ; víctimas y verdugos...*

- grammaire :

le passé composé : *han centrado ; ha decidido ; han sido ; han declarado ; hemos terminado.*

L'hypothèse : *si lo fuera ; si tu lo hubieras descubierto, tu vida no valdría...*

Le vouvoiement et le tutoiement : changement de ton et de rapports. (cf fin du dialogue, lorsque le Colonel coupe l'enregistrement).

Analyse :

On pourra débiter cette analyse en demandant aux élèves ce qui oppose les deux personnages :

— dans leurs propos :

- *el uno... mientras que el otro...*

- *Intenta acusar... aunque...*

- *No es miembro... sino que...*

— dans leurs manières de se comporter :

- accusations

- tutoiement / vouvoiement.

Les conséquences de l'éventuel soutien du Pouvoir au GAL:

- *¿convertir los verdugos en víctimas?*

- *¿Defender la patria?*

Expression orale

Il est possible de faire mémoriser le dialogue par deux élèves, tout en le divisant en deux parties si nécessaire : l. 1 à l. 18 ; l. 19 à l. 31.

Expression écrite

Après avoir travaillé sur cette séquence, on pourra demander aux élèves : *¿En qué se oponen los dos protagonistas?*

Scène 2 – Première prise de contact téléphonique entre la journaliste Marta et “l’indic”

La deuxième scène que nous avons sélectionnée se déroule au sein du journal *Diario 16*. Les deux journalistes Manuel et Marta travaillent sur leurs articles lorsqu’un appel téléphonique les interrompt.

Il s’agit de “Toni”, un ex-membre du GAL qui explique qu’il a décidé de parler suite au dernier attentat meurtrier commis par les membres du GAL contre un homme de 28 ans, le matin même. Marta, qui a pris la communication, parvient à établir un dialogue avec Toni et ils conviennent d’un rendez-vous le lendemain vers midi sur la digue de Socoon au Pays Basque français. Le directeur du journal et Manuel assistent à cette conversation et se réjouissent du contact obtenu.

L’intérêt de cette scène est primordial. En effet, on voit les journalistes en plein travail, le premier contact qu’ils parviennent à établir avec leur « indic » et également le soutien du directeur de la publication.

On pourra sur cette scène travailler davantage l’expression orale car les élèves pourront observer et caractériser l’attitude de chacun de ces quatre personnages.

De plus, le suspense rythme cette scène : la journaliste va-t-elle parvenir à établir un contact positif avec Toni ? Le Directeur va-t-il l’appuyer dans sa démarche ? L’indic va-t-il se confier et accepter un rendez-vous ?



MARTA : Marta Castillo...

TONI : ¿Es usted?

MARTA : Sí, ¿con quién hablo y qué desea?

TONI : Les he enviado un sobre esta mañana, a nombre de usted y su compañero. ¿Lo han visto?

MARTA : Eh, sí, ¿un sobre marrón? Sí, sí, muy interesante. ¿Con quién hablo?

TONI : Ni siquiera lo han abierto. Yo me estoy jugando la vida y ustedes... ¡Qué asco...! ¡Sois todos iguales...!

MARTA : Un momento, por favor, no cuelgue... Mi compañero y yo recibimos cada día montones de sobres sin remitente...

TONI : Lo de esta mañana ha sido muy grave... Se han cargado a un chaval cualquiera sólo para demostrar que están dispuestos a todo.

MARTA : Manuel...

MANUEL : No estoy.

MARTA : ¿Quién lo ha matado?

TONI : Ellos, los de la foto. Mire la foto.

MARTA : A ver, vayamos por partes. ¿Quién es usted y qué quiere de nosotros?

TONI : Qué mas da. Llámeme Toni. Hay gente que empieza a estar muy cabreada con todo esto. Ya no tiene ningún sentido.

MARTA : ¿Qué gente? Mire, si no me dice con quien hablo se acabó la conversación.

TONI : Yo he trabajado para los GAL.

TONI : Puedo ayudarles a investigar en la dirección correcta. Y no quiero dinero. Lo único que quiero es que paren a esa gente antes de que sea demasiado tarde.

TONI : El que va con Ariza al que ustedes todavía no han identificado.

MARTA : Ya, no es la primera vez que intentan colarnos información falsa para desprestigiarnos.

TONI : Está bien, si quieren que nos veamos las caras estaré mañana al mediodía en el rompeolas de Sokoia.

MARTA : ¿Mañana a mediodía?

TONI : Pero si no le interesa, hay otros periodistas...

MANUEL : Le aseguro que nuestro único propósito es informar a la opinión pública.

RICARDO : ¿Hemos terminado?

MANUEL : Una última pregunta, coronel. ¿Es usted uno de los jefes de los GAL?

RICARDO : Mira hijo, si de verdad estás convencido de ello, publícalo. Primero, pide a Dios que sea cierto. No sabes la suerte que tienes de que no sea verdad. Porque si lo fuera y tú lo hubieras descubierto, tu vida no valdría dos pesetas...

Exploitation pédagogique :

Objectifs linguistiques :

- grammaticaux :

o Emploi du passé composé (*he enviado /han abierto / se han cargado...*)

o L'impératif (*no cuelgue / mire la foto / llámeme Toni.*)

o Les emplois du subjonctif (*lo unico que quiero es que paren.../ si quieren que nos veamos...*)

Objectifs culturels et analytiques :

Démarche proposée : document plus adapté aux classes de Première et Terminale.

On pourra guider les élèves vers une analyse de l'attitude de Toni :

- sa méfiance vis à vis des journalistes : *¿Cómo se ve la desconfianza que tiene Toni y cómo se puede explicar ?*

- Son sentiment de danger (*me estoy jugando la vida*) : *¿De qué tiene miedo ? (Métodos de los del GAL)*

- Sa décision de révéler des preuves (les photos des terroristes / son prochain entretien avec les journalistes). (*las fotos, la cita...*)

Scène 3

Rencontre entre Toni, l'indic du GAL, Marta et Manuel sur la digue.



Cette scène témoigne de la rencontre entre les deux journalistes et leur indic Toni, ex-membre du GAL.

Le caractère dramatique apparaît au travers de divers éléments :

- Toni a donné rendez-vous dans un lieu désert d'où il peut repérer toute présence suspecte ;
 - Son retard de deux heures (« *yo tengo que tomar precauciones* »),
 - ses propos directs (« *Ustedes quieren descubrir un zulo de los GAL ? Si o no ?... Si quisiera matarlos, podría hacerlo ahora mismo.* »)
 - et la révélation de ce qu'il donne aux journalistes (une cache pleine de documents sur le GAL) .
- Enfin, son départ précipité renforce cette atmosphère de danger.

TONI :	Soy Toni. Guarde la cámara ahora mismo
MANUEL :	Llevamos dos horas esperando...
TONI :	Lo sé. Lo sé. Yo tengo que tomar mis precauciones
MANUEL :	¿Es usted del comando de Echellier?
TONI :	Eso qué importa. ¿Ustedes quieren descubrir un zulo de los GAL? ¿sí o no?
MARTA :	¿Qué entiende exactamente por un zulo?
TONI :	Un depósito con armas y documentación, enterrado en un lugar apartado.
MANUEL :	Suena bastante peligroso.
TONI :	Si quisiera matarlos, podría hacerlo ahora mismo.
MARTA :	Iremos. ¿Dónde está?
TONI :	Está en un monte a las afueras de Saint Etienne de Loygorri. Tiene que coger la carretera que va a Dantzarinea. Y en el kilómetro 24 hay un carril a la derecha. Sigán este plano. Hay una caja enterrada. Buena suerte.
MANUEL :	Espere, tenemos un montón de preguntas...
TONI :	Suficiente por hoy.
MARTA :	¿Le volveremos a ver?
TONI :	Hagan su trabajo. Ya les llamaré yo.

Exploitation pédagogique :

Cette scène peut être étudiée au Lycée mais également au Collège : Le suspens, et le niveau de langue sont deux éléments caractéristiques qui peuvent être l'objet d'une prise de parole à ces deux niveaux.

Ce document se prête à une expression orale où les élèves, après deux passages, ont la possibilité de décrire la particularité du lieu de rendez-vous et l'attitude des personnages.

En ce qui concerne les outils linguistiques qui peuvent être travaillés pendant cette séquence, on retiendra en particulier l'emploi adéquat de *ser/estar* pour décrire les personnages et leur attitude. Le dialogue comporte également quelques structures intéressantes que les élèves peuvent réutiliser dans leur prise de parole, en les transposant à la 3e personne :

- l'obligation : *tengo que tomar mis precauciones*
- *llevar* + durée + gérondif.
- *Volver a* + infinitif

Enfin, en ce qui concerne la caractérisation de l'ambiance, les élèves peuvent s'appuyer sur certains propos de Toni et de Manuel.

Scène 4 : A la recherche d'indices...



La découverte de la cachette est un élément qui peut être étudié au collège comme au lycée de par sa construction : le suspens (où se trouve la mallette ?, que contient-elle ?, la construction en deux temps (la recherche de la cachette ; la découverte de la mallette et l'énumération de son contenu) ; l'étude des dialogues qui permet des réemplois de points étudiés en 1e et 2e année d'espagnol : le présent ; l'obligation (*tener que*) qui apparaît à de nombreuses reprises ; l'énumération simple du contenu de la mallette.

MARTA :	Este tiene que ser el punto indicado. Según nuestra fuente, uno de estos árboles tiene que tener un corazón grabado... y debajo de él tiene que estar el zulo.
MANUEL :	¡Aquí está!
MARTA :	Abajo tiene que estar el zulo.
MANUEL :	¡Aquí está! Mira, ¡es un cofre de metal...!
MARTA :	¿Te ayudo?
Manuel :	Espera.
MANUEL :	Joder, esto es oro puro...
MANUEL :	¡Espera!
MARTA :	Una carpeta con una cartulina negra. Una bolsa de plástico con un par de botas negras. Balas, cajas de munición. Un tintero y un sello.
MANUEL :	Un hacha contra la serpiente.
MARTA :	El sello de los GAL.
MANUEL :	Y esto, ¿qué es?
MARTA :	Una peluca de mujer, ...una peluca de mujer...
MARTA OFF :	...que podría haber pertenecido a Valery Smith, presunta dama negra de los GAL, a la que se relaciona con Ariza.
MANUEL :	Esto...
MARTA :	Joder!
MANUEL :	¡Ostia!
MARTA :	Dos pistolas con sus correspondientes cargadores.
MANUEL :	Marca Astra.
MARTA :	¿Qué queda?
MANUEL :	Esto.
MARTA :	Una ficha del Casino Kursaal de San Sebastián...¿Qué queda?, ¿qué es eso?
MANUEL :	Esto...una caja de metal.
MARTA :	Una caja negra de metal.
MANUEL :	Ayi la puta que la parió, ¡joder!, ¡una luz!, ¡corre!
MARTA :	¿Qué hacemos?
MANUEL :	¡Corre, hay una bomba, corre!
MARTA :	¡Espera, qué quiero un foto por si salta por los aires!

Exploitation pédagogique :

Les deux parties de cet extrait peuvent donner lieu à une prise de notes et à une prise de paroles des élèves. Dans un premier temps, on peut demander aux élèves de décrire cette scène (*están en un bosque túpido, está lloviendo, han abandonado el coche, se encuentran solos, están buscando un lugar preciso...*). Pour la deuxième partie de la scène, les élèves peuvent prendre en note les éléments découverts dans la mallette ; ils pourront ensuite émettre des hypothèses sur ces indices découverts (*es posible que haya documentos secretos en la carpeta... quizás las botas pertenezcan a un terrorista... a lo mejor pueden encontrar huellas en las cajas de munición...*). En conclusion, les élèves pourront donner leur point de vue sur l'attitude des deux journalistes (*parecen muy valientes, determinados...*), leur sang froid (*a pesar de los riesgos, siguen buscando...*), les risques encourus... (*temen que la bomba explote... que sea una trampa...*).

Scène 5 : Le Patron du journal Diario 16, Alberto, chercher à enterrer l'affaire



ALBERTO :	...Me parece que hay una absoluta falta de imparcialidad en vuestros planteamientos.
PABLO :	Todo se apoya en las pruebas encontradas en el zulo.
ALBERTO :	¡No me jodas! ¡Esto es un incendio!
MANUEL :	Pues que no hubieran jugado con cerillas.
ALBERTO :	Pero, ¿en qué país vivís...? El ministro personalmente me ha llamado para quejarse. ¡Dice que os estáis tomando el asunto de un modo personal!
MANUEL :	Ni de coña. Si el Gobierno o sus funcionarios cometen una serie de delitos en cadena, nuestra obligación es contarlo. Y eso, independientemente de que usaran nuestros votos o nuestros impuestos para matar gente.
ALBERTO :	¿Sabéis lo que creo? Que estáis buscando vuestro propio Watergate para ser famosos.
MARTA :	¿Sabes lo que pienso yo? Creo que cuando uno es el dueño de un periódico tiene que tener coraje y se tiene que mantener al margen de servidumbres políticas. Porque para ganar dinero hay otro tipo de negocios.
ALBERTO :	Eso no es justo. Yo he defendido vuestro trabajo muchas veces.
MANUEL :	Nuestro trabajo se defiende solo.
MARTA :	¡Ah!, y en cuanto al Watergate, creo recordar que provocó la dimisión de Nixon por pinchar unos teléfonos del Partido Demócrata, y no por organizar una trama terrorista.
PABLO :	Mientras yo sea el director de este periódico asumo toda la responsabilidad.
EMILIO :	Perdonad, el juez Lachambre ha dictado orden de busca internacional contra Ariza y Molina.
ALBERTO :	Publicad un solo dato equivocado y rodarán vuestras cabezas.

Exploitation pédagogique :

Le problème politique, voire éthique, que pose cette entrevue entre le patron du Journal, soumis aux pressions, et ses employés, est abordable en classe de Lycée, voire en particulier en Terminale. La tension, les rapports de force, les aspects moraux caractérisent les dialogues.

Les élèves devront caractériser les quatre personnages (Expression orale) :

- Alberto (le patron) : soumis aux pressions politiques, il est prêt à céder (cf « *falta de imparcialidad* » *intervención política* « *el Ministro personalmente me ha llamado* »... « *publicad un solo dato equivocado y rodarán vuestras cabezas..* »)

- Pablo (le directeur) : il soutient ses deux journalistes « *Todo se apoya en las pruebas encontradas en el zulo.* » ; « *Mientras yo sea el director de este periódico asumo toda la responsabilidad.* »

- Marta et Manuel (les deux journalistes) : ils rejettent les critiques du Patron du journal et l'accusent de faiblesse et de manque d'éthique (Manuel : « *Si el Gobierno o sus funcionarios cometen una serie de delitos en cadena, nuestra obligación es contarlo. Y eso, independientemente de que usaran nuestros votos o nuestros impuestos para matar gente.* » ; Marta : « *Creo que cuando uno es el dueño de un periódico tiene que tener coraje y se tiene que mantener al margen de servidumbres políticas. Porque para ganar dinero hay otro tipo de negocios.* »

Après avoir explicité cette entrevue, il est parfois possible d'organiser un débat en divisant la classe en plusieurs groupes (2 ou 4 groupes de 4, 6 ou 8 élèves, selon l'effectif) et leur demander de trouver des arguments pour justifier la position du patron du journal (*respetar las órdenes del poder político, situación política conflictiva, tema difícil...*) et, de l'autre côté, la position des journalistes (*obligación de informar a la gente, necesidad de decir la verdad, el papel asumido por el gobierno, el GAL y la ETA...*).

Enfin, si on a consacré une séquence à l'organisation de ce débat, un travail personnel, en expression écrite, pourra être demandé en conclusion : « *analiza el objetivo del director de la película en esta secuencia* ».

Scène 6 : Interrogatoire de Ariza, membre du GAL.

SERNA : A continuación, paso a leerle sus derechos constitucionales.

ARIZA : Los conozco perfectamente y no pienso responder a ninguna de sus pregunta.

SERNA : Está en su derecho.

ARIZA : Lo que sí quería es dejar constancia de que todas las actuaciones de este sumario quedan reflejadas en prensa, por lo que me siento absolutamente desprotegido.

SERNA : Aún así, realizaremos el interrogatorio.

ARIZA : Adelante.

SERNA : Pregunta número uno: ¿Es usted subcomisario de la Brigada de Información de Bilbao?

SERNA : Pregunta número dos: ¿Ha participado en el ejercicio de sus funciones en la lucha contra ETA?

SERNA : Le ruego que no fume. No está permitido fumar en este despacho.

SERNA : Pregunta número siete: ¿Ha recibido instrucciones de sus superiores para realizar acciones contra ETA más allá de la legislación vigente?

SERNA : ¿Ha estado vinculado a organizaciones armadas antiterroristas anteriores a los GAL, como el Batallón Vasco Español?

SERNA : Pregunta número dieciséis: ¿Ha efectuado acciones contraterroristas en territorio francés?

SERNA : Pregunta número sesenta y tres: ¿Contrató a mercenarios para cometer atentados reivindicados por el GAL?

SERNA : ¿Se reunió con mercenarios portugueses, franceses e italianos para preparar atentados reivindicados por los GAL?

SERNA : ¿Conoce a Valery Smith, detenida en Francia por su supuesta relación con el atentado del bar Riviere, de Hendaya, Francia?

SERNA : ¿Ha mantenido reuniones con altos funcionarios del estado en las que le propusieran la creación de los GAL?

SERNA : ¿Cuánto dinero ha recibido de los Fondos Reservados?

SERNA : ¿Conoce el paradero de los supuestos miembros de ETA Iñaki Aizkurun y Asier Mendigorria, desaparecidos en 1985?

SERNA : ¿Conocían sus superiores sus actividades relacionadas con los GAL?

SERNA : Pregunta número ciento noventa y ocho: ¿Sabe si el reciente atentado contra Pérez Urrutia es obra de los GAL? Eso es todo. Turno del letrado de la acción popular.

LÓPEZ : Gracias, señorita. ¿Puede usted decirme quiénes de sus superiores diseñaron y pusieron los medios para la organización del GAL?

ARIZA : ¡Esto es intolerable!

SERNA : ¡En virtud de mi autoridad le ordeno que se siente!

ARIZA : ¡No me da la gana de sentarme, coño!

SERNA : En estas circunstancias, me veo obligado a suspender la comparecencia...

ARIZA : ¡Pues ya era hora!

SERNA : ...y de decretar su inmediato ingreso en prisión como presunto organizador de los Grupos Antiterroristas de Liberación. Eso es todo.

Exploitation pédagogique :

Cette scène est très intéressante tant au niveau du contenu des dialogues (voir du monologue), que du sens symbolique dans le déroulement du film : la justice est l'entité qui replace les actes de chacun à leur place ; le silence intransigeant et coupable du membre du GAL est perçu comme une défaite, comme le confirme son emportement final.

Intérêt linguistique

- vocabulaire juridique, voire judiciaire : *“realizaremos el interrogatorio”* « En virtud de mi autoridad » « decretar su inmediato ingreso en prisión como presunto organizador de... »
- grammaire : Variété des temps utilisés : futur (*realizaremos*) ; les temps du passé : le passé composé, le prétérit... L'utilisation du subjonctif après un verbe de souhait : « *Le ruego que no fume* » ; « *le ordeno que se siente...* ».
- Révision de la numération (numération des questions).

Démarche proposée

Classes concernées : Première ou Terminale.

L'analyse du script : Le texte est l'interrogatoire d'un membre du GAL, Ariza, mené par un juge espagnol. Les questions qui apparaissent, reprennent certains des motifs de condamnation des terroristes. Il permet aux élèves de préciser les reproches faits aux membres de cette organisation. D'autre part, le silence coupable d'Ariza est facilement interprétable par les élèves comme un aveu de culpabilité ou une incapacité à trouver des réponses valables.

Compréhension écrite : on peut choisir de travailler d'abord sur le script pour que les élèves aient la liste des accusations portées par le Juge. Les questions posées au style direct seront simplement transposées au style indirect (*le pregunta si...*). Elles permettront aux élèves d'évaluer le degré d'engagement et de culpabilité d'Ariza.

Les élèves pourront dans un deuxième temps analyser le personnage d'Ariza :

- son refus de parler
- son non-respect des règles (*quiere fumar... no quiere contestar a las preguntas*) ;
- son emportement final
- son emprisonnement.

On pourra à cet égard visualiser la séquence de façon à mieux prendre conscience de l'antagonisme qui existe entre les deux personnages.

On pourra conclure l'analyse de cette scène, en mettant en valeur le juge pour son sang-froid, sa maîtrise de la situation.

Scène 7 : Réaction politique officielle, l'attitude du chef de gouvernement



PRESIDENTE : Y vamos a dejarlo aquí, que se está haciendo tarde...

MANUEL : Una última pregunta.

SECRETARIO : La rueda de prensa ha terminado. No hay más preguntas.

MANUEL : La solicité al principio ...

PRESIDENTE : Una más.

MANUEL : Señor Presidente, tras el procesamiento de Ariza y Molina, ¿se reafirma usted en el apoyo que dijo prestarles hace meses en rueda de prensa?

PRESIDENTE : Dijera lo que dijera, que no lo recuerdo, me reafirmo en mis palabras, entre otras cosas, porque ahora tengo más datos.

MANUEL : ¿Puede decir cuales?

PRESIDENTE : He tenido conocimiento de varias reuniones mantenidas por varios testigos con ciertos periodistas, para preparar esas declaraciones, con el fin de favorecer a ETA y a los abogados de la Acción Popular, lo cual es muy grave.

MARTA : Y si lo tiene tan claro, ¿porque no lo pone en conocimiento del juez?

SECRETARIO : ¡Bueno, basta ya...!

PRESIDENTE : El asunto está en los tribunales, así que no tengo más que decir.

MARTA : ¿No cree que su Gobierno debería tener algo más que decir cuando dos funcionarios policiales están acusados de terrorismo?

MANUEL : ¿Puede asegurar que no sabía nada de la organización de atentados por funcionarios públicos?

PRESIDENTE : El Estado tiene que defenderse del terrorismo tanto en los despachos como en los desagües. Pero le juro por mi honor, que ni yo ni mi Gobierno hemos tenido nada que ver con los GAL. Muchas gracias.

Exploitation pédagogique :

L'extrait ci-dessus permet de voir les efforts du gouvernement officiel pour dégager toutes responsabilités dans cette affaire du GAL. Le Chef du Gouvernement, interrogé lors d'une conférence de presse, essaie dans un premier temps de réfuter les accusations en affirmant être en possession de preuves à l'encontre des journalistes qui sont à l'initiative de ce procès ; enfin il certifie sur son honneur qu'aucun membre de son gouvernement n'a de lien avec le GAL.

La projection de cette scène est fondamentale puisqu'elle permet de matérialiser le problème de fonds : l'attitude du gouvernement (de Felipe Gonzalez), son implication ou non dans la gestion du problème que représentait le groupe terroriste du GAL. Embourbé dans la lutte contre l'ETA, le gouvernement a-t-il ignoré ou sous-estimé la lutte contre le GAL ?

On pourra analyser cette scène en insistant sur deux axes :

- la détermination des deux journalistes
- Le malaise des représentants du pouvoir.

Objectifs linguistiques

Un des objectifs linguistiques de cet extrait pourrait être une réflexion sur l'utilisation de différentes formes de l'obligation :

- l'obligation morale : *deber* (Marta : « *No cree que su Gobierno debería tener algo más que decir cuando dos funcionarios policiales están acusados de terrorismo* ».)
- l'obligation « de fait » : *tener que* (el presidente : « *El Estado tiene que defenderse del terrorismo.* »)

Objectifs socio-culturels

Si l'étude de cette scène se fait en Première, après avoir consacré une séquence au terrorisme (comme recommandé par le BO), et notamment à l'ETA, on pourra essayer de réfléchir au sens de l'apparition de ce phénomène alors que l'Espagne a retrouvé en 1975 une réelle démocratie.

La difficulté pour le pouvoir en place de lutter contre le phénomène terroriste apparaît dans ce film. C'est un épisode de la vie politique de l'Espagne, qui reste présent dans les consciences espagnoles, et qui malheureusement est encore une réalité.

Prolongements

Ce type de document est très propice à une réflexion guidée par le professeur et à un échange sur la manière que choisit un Etat pour lutter contre le terrorisme ; il s'agit d'une question d'actualité :

- La légalité doit-elle, dans une Démocratie consciente de ses valeurs et de ses obligations, présider toute action d'un Etat?

- Le terrorisme d'état peut-il s'appliquer dans le cas du GAL ?

Il nous a semblé utile, pour terminer ce dossier, de sélectionner quelques articles qui mettent en relief son aspect polémique pour l'Espagne,

1. Diario 16 – 25 años de historia 16

Julio 87. Ricardo Arqués se incorpora al equipo de investigación. Tiene datos sobre la ubicación de un zulo de los GAL.

Agosto 87. Arqués y Melchor Miralles, descubren el zulo en el Col de Corlecou. Diario16 publica una serie de cinco capítulos con los detalles de su contenido: infinidad de documentos, fotografías de los archivos policiales, armas, pelucas, explosivos y munición fabricada para la Policía española. Las pistas encontradas llevan hasta José Amedo.

Miralles y Arqués

2. Le Monde Diplomatique

Fragment d'un article :

HARO SUR LE GOUVERNEMENT SOCIALISTE, par Ignacio Ramonet, avril 1995

L'écheveau criminel des GAL

CETTE sinistre découverte relance, de manière spectaculaire, le dossier des GAL. Une affaire qui empoisonne, depuis plusieurs mois, la vie publique. Ces groupes sont accusés d'avoir assassiné, entre décembre 1983 et juillet 1987, vingt-huit personnes (dont des Français) liées aux milieux indépendantistes basques. Jamais on n'a pu découvrir qui se trouvait derrière les GAL, mais tout laisse penser qu'il s'agissait d'une organisation parapolicrière (des "barbouzes") mise sur pied par les services de sécurité et la garde civile, ayant parfois recours à des mercenaires et à des truands du milieu marseillais, pour mener, dans le Pays basque français, une "sale guerre" contre l'organisation terroriste ETA.

Dans quelle mesure les GAL furent-ils couverts par M. Felipe Gonzalez, arrivé au pouvoir en 1982? Les GAL étaient-ils une création du ministère de l'intérieur ? Résultent-ils d'une initiative indépendante, conduite par de hauts cadres policiers et des officiers de la garde civile, nostalgiques des méthodes franquistes ? Etaient-ils destinés à faire pression sur la France pour que Paris démantèle les "sanctuaires" de l'ETA sur son territoire et agisse contre les auteurs d'attentats en Espagne (1) ? Pourquoi, miraculeusement, dès que, en 1987, le gouvernement français collabora avec Madrid et participa activement à la répression du terrorisme basque, les GAL cessèrent-ils soudain de tuer, pour disparaître ?

Si la presse pose, presque dix ans après, ces questions fort gênantes pour le pouvoir, c'est qu'un "petit juge", M. Baltasar Garzon, s'est mis en tête de défaire l'écheveau criminel des GAL. M. Garzon est un homme fortement controversé, très populaire et extrêmement médiatique ; il figura, au titre de représentant de la société civile, en second (juste derrière M. Felipe Gonzalez) sur la liste socialiste qui remporta les élections législatives de 1993. Pour le récompenser de son soutien, M. Gonzalez lui confia une fonction subalterne dans son gouvernement. M. Garzon rêvait, dit-on, de devenir ministre de la justice. Il démissionna avec fracas et reprit sa fonction de juge. Pour le malheur de M. Gonzalez dont il est devenu la bête noire, acharné à le perdre.

Pas à pas, de découverte en découverte, M. Garzon est sur le point de voir son enquête aboutir. On sait maintenant qu'au moins deux policiers, le sous-commissaire José Amédo et l'inspecteur Miguel Dominguez, ont participé officiellement à la mise sur pied des GAL. Condamnés pour appartenance à ces "escadrons de la mort", ces deux policiers accusent à leur tour de nombreux responsables politiques de l'époque. Et la découverte de versements financiers très élevés à leur nom dans des comptes en Suisse semble confirmer que des membres importants de l'appareil d'État et du gouvernement socialiste étaient au courant. Jusqu'à quel échelon vont les responsabilités ? M. Felipe Gonzalez savait-il ?

Le juge Baltasar Garzon a déjà fait arrêter et incarcérer plusieurs personnalités politiques de premier plan, dont un ancien secrétaire d'État à la sécurité, M. Rafael Vera, ainsi qu'un ancien responsable de la sécurité au ministère de l'intérieur, M. Julian Sancristobal, tous deux proches de M. Felipe Gonzalez, soulevant une considérable émotion dans le pays. 64 % des Espagnols sont désormais convaincus que le gouvernement socialiste était derrière l'organisation des GAL.

C'est au plus vif de ce débat qu'un nouveau et spectaculaire coup de théâtre s'est produit. L'arrestation, dans des conditions rocambolesques, à Bangkok (Thaïlande), de l'ancien directeur général de la garde civile, M. Luis Roldan. Cet ex-haut dirigeant du Parti socialiste et ancien directeur général de la garde civile, en fuite depuis dix mois, est accusé de corruption massive lui ayant permis d'amasser une fortune estimée à plusieurs milliards de dollars... (2).

Or, dès ses premiers interrogatoires, M. Roldan a accusé le ministre de la défense de l'époque (et actuel vice-président du gouvernement, bras droit de M. Felipe Gonzalez), M. Narcis Serra, ainsi qu'un ancien ministre de l'intérieur, M. José Luis Corcuera, d'avoir couvert les GAL et d'avoir été officiellement informés de la première opération revendiquée par cette organisation, l'enlèvement d'un militant basque en France, Segundo Marey, le 3 décembre 1983...

3. Article publié dans : « Izquierda Revolucionaria », en 1994

Victor Alonso. 1994.

Tras las últimas noticias y acontecimientos con respecto al terrorismo de estado, pocas cosas quedan por decir que no hayan quedado claras. La llamada guerra sucia comenzó en la última época del franquismo. Los elementos franquistas que todavía dominaban la policía y otros cuerpos represivos intentaron paralizar a la oposición política mediante intimidaciones, secuestros, complots o "eliminaciones físicas". Con Fraga como Ministro del Interior, en el Gobierno de Arias-Navarro, y durante la época de UCD, con Rodolfo Martín Villa en el mismo puesto, actuaron el Batallón Vasco Español (BVE), la Triple A (Alianza Apostólica Anticomunista), ATE (Anti Terrorismo ETA), o los Grupos Armados Españoles (GAE). Estas eran las siglas tras las cuáles se ocultaban los elementos fascistas del aparato del estado, que actuaban con total impunidad, tanto aquí como en otros países.

Aznar quiere "pasar página sobre el GAL". Pero, claro, después de haber utilizado este escándalo como arma electoral contra el PSOE. EL PP disolvió la Comisión GAL del Senado justo cuando se iban a investigar las conexiones de los Gobiernos de UCD con la guerra sucia. Cada vez se ve más clara la hipocresía que está detrás de todas sus acusaciones. El general Sáenz de Santa María tuvo una entrevista privada con Martín Villa horas antes de aparecer en la Comisión GAL. No hay que ser adivino para comprender lo que Sáenz le dijo.

Está claro que advirtió a Martín Villa que el asunto GAL era una cuestión de estado y, que si seguían por ese camino, el propio PP podría acabar arrastrado por el peso muerto de la guerra sucia.

Sáenz representaba al aparato del estado y su advertencia llegó rápidamente a Aznar, que ordenó la liquidación inmediata de la Comisión GAL. En el fondo, la derecha nunca ha tenido interés alguno en que reluciera la verdad sobre el terrorismo de estado.

Encima, Felipe González reconoció que en trece años de gobierno y a veinte años vista de la muerte del dictador, ha sido incapaz de limpiar el aparato del estado de elementos ultraderechistas y augura nuevos GAL.

No le faltó razón a González. Con el PP el terrorismo de estado continúa, aunque de una forma más sutil. Los etarras que insolitamente aparecen suicidados en las cárceles españolas con las manos atadas a la espalda así lo confirman.

Quizá algún día estas misteriosas muertes sean objeto de investigación judicial.

El escándalo de los GAL apareció, tras varios años reposando en los olvidados archivos de la Audiencia Nacional, en un momento de enorme crispación social e impopularidad del Gobierno PSOE.

Como suele ocurrir en estos casos, no fueron ni el gobierno ni la justicia los descubridores de los GAL, sino un puñado de periodistas valientes que desde diferentes medios tuvieron que superar mil y un obstáculos, críticas e insultos para terminar publicando hace ahora ocho años lo que Amedo y Domínguez denuncian después.

Lo fundamental del caso GAL se sabía ya desde que los periodistas Melchor Miralles y Ricardo Arqués publicaron en 1990 su libro "Amedo, el estado contra ETA".

Sin embargo, las pruebas aportadas por Amedo y Domínguez, tras seis años de silencio esperando la promesa del indulto, han sido cruciales para el descubrimiento de la verdad.

Hasta hace poco, sólo el ex-subcomisario José Amedo y el ex-inspector Michel Domínguez, condenados a 108 años de prisión, y en régimen abierto desde julio de 1993, habían sido procesados por el caso GAL.

La versión oficial, totalmente inverosímil, era que estos dos policías habían creado, financiado y dirigido los GAL por su cuenta y riesgo.

Crédits

Dossier réalisé par **Catherine Martinez**, professeur d'Espagnol au lycée Jean Zay d'Aulnay sous bois (93). Version 25/04/08

Zéro de conduite.net